

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE VILLETANEUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21930079500123

POSTE COMPTABLE : Centre des Finances Publiques d'Epinaÿ-sur-Seine

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	41
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	49
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	50
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 21930079500	VILLE DE VILLETANEUSE Budget principal	BP 2021
----------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	13706
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	7
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Etablissement Public Territorial Plaine Commune	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 111 524,00	15 558 853,00	1 175,94	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 170,53	1168
2	Produit des impositions directes/population	745,07	590
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 224,03	1312
4	Dépenses d'équipement brut/population	313,87	308
5	Encours de dette/population	602	835
6	DGF/population	536,77	166
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,83 %	60,20 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,97 %	92,49 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,11 %	36,82 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	65,29 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 18-DGS-381 du 29/03/2018.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 000 000,00	21 899 412,19

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 100 587,81

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	24 000 000,00	24 000 000,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 170 055,69	6 563 192,60

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 362 555,08	1 072 907,40
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 103 489,23	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 636 100,00	7 636 100,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 636 100,00	31 636 100,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 577 170,00	0,00	5 026 582,00	5 026 582,00	5 026 582,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 620 578,00	0,00	11 965 000,00	11 965 000,00	11 965 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 169 962,00	0,00	3 648 877,00	3 648 877,00	3 648 877,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 367 710,00	0,00	20 640 459,00	20 640 459,00	20 640 459,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	26 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		670 281,00	670 281,00	670 281,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 566 710,00	0,00	21 605 740,00	21 605 740,00	21 605 740,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 397 254,00		1 738 200,00	1 738 200,00	1 738 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	600 000,00		656 060,00	656 060,00	656 060,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 997 254,00		2 394 260,00	2 394 260,00	2 394 260,00
TOTAL		21 563 964,00	0,00	24 000 000,00	24 000 000,00	24 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 000 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	85 000,00	0,00	118 400,00	118 400,00	118 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	898 345,00	0,00	589 713,19	589 713,19	589 713,19
73	Impôts et taxes	13 706 420,00	0,00	14 079 624,00	14 079 624,00	14 079 624,00
74	Dotations et participations	6 689 399,00	0,00	6 867 674,00	6 867 674,00	6 867 674,00
75	Autres produits de gestion courante	28 800,00	0,00	29 001,00	29 001,00	29 001,00
Total des recettes de gestion courante		21 407 964,00	0,00	21 684 412,19	21 684 412,19	21 684 412,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 417 964,00	0,00	21 754 412,19	21 754 412,19	21 754 412,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	146 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		146 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
TOTAL		21 563 964,00	0,00	21 899 412,19	21 899 412,19	21 899 412,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 100 587,81
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 000 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 249 260,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	379 120,00	272 193,56	957 806,44	957 806,44	1 230 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	381 880,00	44 207,78	965 792,22	965 792,22	1 010 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	919 000,00	668 563,98	1 481 436,02	1 481 436,02	2 150 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 680 000,00	984 965,32	3 405 034,68	3 405 034,68	4 390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	170 048,76	0,24	0,24	170 049,00
13	Subventions d'investissement	0,00	207 541,00	0,00	0,00	207 541,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 456 700,00	0,00	1 500 020,77	1 500 020,77	1 500 020,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des dépenses financières	1 456 700,00	377 589,76	1 720 021,01	1 720 021,01	2 097 610,77
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 136 700,00	1 362 555,08	5 125 055,69	5 125 055,69	6 487 610,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	146 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	146 000,00	0,00	1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
	TOTAL	3 282 700,00	1 362 555,08	6 170 055,69	6 170 055,69	7 532 610,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	103 489,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 250,00	1 072 907,40	651 521,00	651 521,00	1 724 428,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 048 196,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 071 446,00	1 072 907,40	1 151 521,00	1 151 521,00	2 224 428,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	214 000,00	0,00	124 274,69	124 274,69	124 274,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 993 136,91	1 993 136,91	1 993 136,91
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	214 000,00	0,00	2 117 411,60	2 117 411,60	2 117 411,60
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 285 446,00	1 072 907,40	3 268 932,60	3 268 932,60	4 341 840,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 397 254,00	0,00	1 738 200,00	1 738 200,00	1 738 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00	0,00	656 060,00	656 060,00	656 060,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 997 254,00	0,00	3 294 260,00	3 294 260,00	3 294 260,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		3 282 700,00	1 072 907,40	6 563 192,60	6 563 192,60	7 636 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 249 260,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 026 582,00		5 026 582,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 965 000,00		11 965 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 648 877,00		3 648 877,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	115 000,00	0,00	115 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	656 060,00	656 060,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	670 281,00		670 281,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 738 200,00	1 738 200,00
Dépenses de fonctionnement – Total		21 605 740,00	2 394 260,00	24 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 000 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 049,00	0,00	170 049,00
13	Subventions d'investissement	207 541,00	0,00	207 541,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 020,77	0,00	1 500 020,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		145 000,00	145 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 230 000,00	0,00	1 230 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 150 000,00	900 000,00	3 050 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	220 000,00		220 000,00
Dépenses d'investissement – Total		6 487 610,77	1 045 000,00	7 532 610,77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	103 489,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	118 400,00		118 400,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	589 713,19		589 713,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	14 079 624,00		14 079 624,00
74	Dotations et participations	6 867 674,00		6 867 674,00
75	Autres produits de gestion courante	29 001,00	0,00	29 001,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70 000,00	145 000,00	215 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		21 754 412,19	145 000,00	21 899 412,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 100 587,81
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 000 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	124 274,69	0,00	124 274,69
13	Subventions d'investissement	1 724 428,40	0,00	1 724 428,40
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	260 000,00	260 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	640 000,00	640 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		606 380,00	606 380,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		49 680,00	49 680,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 738 200,00	1 738 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 348 703,09	3 294 260,00	5 642 963,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 993 136,91
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 577 170,00	5 026 582,00	5 026 582,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	993 565,00	1 014 888,00	1 014 888,00
60611	Eau et assainissement	94 000,00	89 000,00	89 000,00
60612	Energie - Electricité	261 000,00	308 000,00	308 000,00
60621	Combustibles	155 000,00	183 000,00	183 000,00
60622	Carburants	46 000,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	82 003,00	63 190,00	63 190,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	42 340,00	97 265,00	97 265,00
60631	Fournitures d'entretien	24 600,00	20 200,00	20 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 020,00	3 750,00	3 750,00
60636	Vêtements de travail	38 000,00	39 000,00	39 000,00
6064	Fournitures administratives	21 300,00	27 100,00	27 100,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	550,00	400,00	400,00
6067	Fournitures scolaires	58 363,00	58 308,00	58 308,00
6068	Autres matières et fournitures	250 892,00	189 805,00	189 805,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	34 400,00	9 700,00	9 700,00
6135	Locations mobilières	236 443,00	277 194,00	277 194,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 880,00	75 280,00	75 280,00
61521	Entretien terrains	30 500,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	205 942,00	206 000,00	206 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	13 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 500,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	32 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	31 448,00	26 248,00	26 248,00
6156	Maintenance	208 723,00	247 406,00	247 406,00
6161	Multirisques	38 000,00	42 000,00	42 000,00
6168	Autres primes d'assurance	41 000,00	31 000,00	31 000,00
617	Etudes et recherches	23 500,00	29 000,00	29 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 385,00	16 285,00	16 285,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 460,00	28 180,00	28 180,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	59 920,00	60 500,00	60 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	299 252,00	446 679,00	446 679,00
6231	Annonces et insertions	21 300,00	8 620,00	8 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	40 263,00	34 650,00	34 650,00
6233	Foires et expositions	7 300,00	4 300,00	4 300,00
6236	Catalogues et imprimés	66 953,00	51 080,00	51 080,00
6237	Publications	31 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	25 900,00	17 300,00	17 300,00
6241	Transports de biens	0,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	30 000,00	33 500,00	33 500,00
6251	Voyages et déplacements	19 632,00	15 124,00	15 124,00
6257	Réceptions	44 700,00	28 200,00	28 200,00
6261	Frais d'affranchissement	46 600,00	44 320,00	44 320,00
6262	Frais de télécommunications	43 230,00	43 230,00	43 230,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	2 700,00	2 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 098,00	11 438,00	11 438,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	53 000,00	16 500,00	16 500,00
62873	Remb. frais au CCAS	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	229 954,00	208 801,00	208 801,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	59 420,00	86 240,00	86 240,00
6288	Autres services extérieurs	293 734,00	330 351,00	330 351,00
63512	Taxes foncières	37 000,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	50,00	50,00
6358	Autres droits	0,00	300 000,00	300 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 620 578,00	11 965 000,00	11 965 000,00
6218	Autre personnel extérieur	28 878,00	53 566,00	53 566,00
6331	Versement mobilité	139 809,00	140 941,00	140 941,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	99 715,00	100 520,00	100 520,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 466 354,00	4 617 271,00	4 617 271,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	338 991,00	343 737,00	343 737,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 178 964,00	1 208 512,00	1 208 512,00
64131	Rémunérations non tit.	1 891 751,00	2 064 901,00	2 064 901,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 325 997,00	1 346 737,00	1 346 737,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 442 232,00	1 473 913,00	1 473 913,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 056,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	163 200,00	170 000,00	170 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	10 200,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100 726,00	101 543,00	101 543,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	270 539,00	272 730,00	272 730,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	85 495,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 503,00	35 277,00	35 277,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 100,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	35 068,00	35 352,00	35 352,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 169 962,00	3 648 877,00	3 648 877,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	6 500,00	6 500,00
6531	Indemnités	186 000,00	185 000,00	185 000,00
6532	Frais de mission	4 200,00	2 370,00	2 370,00
6533	Cotisations de retraite	16 700,00	12 100,00	12 100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6535	Formation	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	255 000,00	270 000,00	270 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 134 800,00	2 200 000,00	2 200 000,00
65548	Autres contributions	122 899,00	129 440,00	129 440,00
657362	Subv. fonct. CCAS	220 000,00	564 000,00	564 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	163 363,00	174 666,00	174 666,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	61 801,00	61 801,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		19 367 710,00	20 640 459,00	20 640 459,00
66	Charges financières (b)	173 000,00	180 000,00	180 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	171 000,00	178 200,00	178 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	1 800,00	1 800,00
67	Charges exceptionnelles (c)	26 000,00	115 000,00	115 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	25 000,00	25 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	670 281,00	670 281,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		19 566 710,00	21 605 740,00	21 605 740,00
023	Virement à la section d'investissement	1 397 254,00	1 738 200,00	1 738 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	600 000,00	656 060,00	656 060,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	600 000,00	606 380,00	606 380,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	49 680,00	49 680,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 997 254,00	2 394 260,00	2 394 260,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 997 254,00	2 394 260,00	2 394 260,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 563 964,00	24 000 000,00	24 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 000 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	38 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	38 200,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	85 000,00	118 400,00	118 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	79 500,00	112 200,00	112 200,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 500,00	6 200,00	6 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	898 345,00	589 713,19	589 713,19
7062	Redevances services à caractère culturel	40 000,00	20 000,00	20 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	17 000,00	100,00	100,00
70632	Redevances services à caractère loisir	200 200,00	194 105,19	194 105,19
7066	Redevances services à caractère social	50 000,00	58 000,00	58 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	310 700,00	271 000,00	271 000,00
70688	Autres prestations de services	243 589,50	25 500,00	25 500,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	34 000,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 500,00	1 000,00	1 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	355,50	8,00	8,00
73	Impôts et taxes	13 706 420,00	14 079 624,00	14 079 624,00
73111	Impôts directs locaux	7 080 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	4 485 420,00	4 483 824,00	4 483 824,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	1 540 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	262 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	59 000,00	60 800,00	60 800,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	130 000,00	150 000,00	150 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	30 000,00	25 000,00	25 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations	6 689 399,00	6 867 674,00	6 867 674,00
7411	Dotation forfaitaire	1 750 000,00	1 729 000,00	1 729 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	3 400 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 800,00	0,00	0,00
744	FCTVA	51 003,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	142 400,00	297 520,00	297 520,00
7473	Participat° Départements	16 075,00	15 370,00	15 370,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	740 109,00	742 721,00	742 721,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	405 000,00	405 000,00	405 000,00
7484	Dotation de recensement	2 272,00	2 323,00	2 323,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	25 740,00	25 740,00	25 740,00
75	Autres produits de gestion courante	28 800,00	29 001,00	29 001,00
752	Revenus des immeubles	28 800,00	29 000,00	29 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		21 407 964,00	21 684 412,19	21 684 412,19
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	70 000,00	70 000,00
7714	Recouvre créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	70 000,00	70 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 417 964,00	21 754 412,19	21 754 412,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	146 000,00	145 000,00	145 000,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	145 000,00	145 000,00	145 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 000,00	0,00	0,00
791	Transferts charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		146 000,00	145 000,00	145 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 563 964,00	21 899 412,19	21 899 412,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				2 100 587,81
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				24 000 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	379 120,00	957 806,44	957 806,44
2031	Frais d'études	266 627,00	860 453,44	860 453,44
2051	Concessions, droits similaires	112 493,00	97 353,00	97 353,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	381 880,00	965 792,22	965 792,22
21318	Autres bâtiments publics	65 373,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	560 000,00	560 000,00
21533	Réseaux câblés	16 987,00	12 639,00	12 639,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	21 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	45 720,00	107 886,00	107 886,00
2184	Mobilier	64 360,00	125 267,22	125 267,22
2188	Autres immobilisations corporelles	107 440,00	85 000,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	919 000,00	1 481 436,02	1 481 436,02
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	733 000,00	1 364 952,02	1 364 952,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	186 000,00	116 484,00	116 484,00
Total des dépenses d'équipement		1 680 000,00	3 405 034,68	3 405 034,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,24	0,24
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,24	0,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 456 700,00	1 500 020,77	1 500 020,77
1641	Emprunts en euros	1 455 223,00	1 498 540,77	1 498 540,77
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	1 480,00	1 480,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	1 477,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	220 000,00	220 000,00
Total des dépenses financières		1 456 700,00	1 720 021,01	1 720 021,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 136 700,00	5 125 055,69	5 125 055,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	146 000,00	145 000,00	145 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	146 000,00	145 000,00	145 000,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	1 000,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	145 000,00	145 000,00	145 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	900 000,00	900 000,00
2313	Constructions	0,00	260 000,00	260 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	640 000,00	640 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		146 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 282 700,00	6 170 055,69	6 170 055,69

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 362 555,08
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	103 489,23
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	23 250,00	651 521,00	651 521,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	23 250,00	651 521,00	651 521,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 048 196,00	500 000,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 048 196,00	500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 071 446,00	1 151 521,00	1 151 521,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	214 000,00	2 117 411,60	2 117 411,60
10222	FCTVA	200 000,00	109 274,69	109 274,69
10226	Taxe d'aménagement	14 000,00	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 993 136,91	1 993 136,91
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		214 000,00	2 117 411,60	2 117 411,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 285 446,00	3 268 932,60	3 268 932,60
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 397 254,00	1 738 200,00	1 738 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	600 000,00	656 060,00	656 060,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	40 000,00	40 000,00	40 000,00
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	6 380,00	6 380,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	123 934,00	123 934,00	123 934,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	21 000,00	21 000,00	21 000,00
28051	Concessions et droits similaires	38 400,00	38 400,00	38 400,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	600,00	600,00	600,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28132	Immeubles de rapport	200,00	200,00	200,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	3 100,00	3 100,00	3 100,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28152	Installations de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
281533	Réseaux câblés	21 000,00	21 000,00	21 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
28182	Matériel de transport	60 000,00	60 000,00	60 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	60 566,00	60 566,00	60 566,00
28184	Mobilier	40 000,00	40 000,00	40 000,00
28188	Autres immo. corporelles	65 000,00	65 000,00	65 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	49 680,00	49 680,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 997 254,00	2 394 260,00	2 394 260,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	900 000,00	900 000,00
2031	Frais d'études	0,00	260 000,00	260 000,00
2313	Constructions	0,00	640 000,00	640 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 997 254,00	3 294 260,00	3 294 260,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 282 700,00	6 563 192,60	6 563 192,60
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	1 072 907,40
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 636 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					23 102 443,77									
1641 Emprunts en euros (total)					23 102 443,77									
00000612147	Crédit Agricole de Paris et d Ile-de-France	18/06/2015	31/07/2015	31/10/2015	800 000,00	F	Taux fixe à 1,40%	1,400	1,400	EUR	T	P	O	A-1
00001224720	Crédit Agricole de Paris et d Ile-de-France	21/11/2017	04/12/2017	04/03/2018	500 000,00	F	Taux fixe à 1,23%	1,230	1,230	EUR	T	C	O	A-1
0972595	Caisse d'épargne Ile de France	21/11/2017	11/12/2017	15/12/2017	407 995,82	F	Taux fixe à 0,63%	0,630	0,630	EUR	T	C	O	A-1
102	Société de Financement Local		01/11/2004	01/11/2005	3 210 399,24	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,50% alors Taux fixe à 4,00% sinon Euribor 12m Postfixé	4,000	4,067	EUR	A	P	N	B-1
1126784	Caisse des Dépôts et Consignations	16/12/2008	19/12/2008	01/01/2010	700 000,00	V	Livret A + 0,25%	4,250	4,250	EUR	A	X	O	A-1
1221200	Caisse des Dépôts et Consignations	22/05/2012	07/06/2012	01/06/2013	400 000,00	V	Livret A + 0,60%	2,850	2,850	EUR	A	C	O	A-1
181	Caisse des Dépôts et Consignations	01/02/2001	01/02/2001	01/02/2002	1 524 490,17	V	Livret A + 1,20%	4,200	4,200	EUR	A	P	O	A-1
182	Caisse des Dépôts et Consignations	01/07/2001	01/07/2001	01/07/2002	1 325 544,20	V	Livret A + 1,20%	4,200	4,200	EUR	A	P	O	A-1
183	Caisse des Dépôts et Consignations	25/12/2001	10/01/2002	01/01/2003	289 653,00	V	Livret A	3,000	3,000	EUR	A	X	O	A-1
184	Caisse des Dépôts et Consignations	25/12/2001	10/01/2002	01/01/2003	735 374,00	V	Livret A	3,000	3,000	EUR	A	X	O	A-1
187	Caisse des Dépôts et Consignations	11/02/2003	11/02/2003	01/02/2004	602 774,00	V	Livret A + 0,25%	3,250	3,250	EUR	A	P	O	A-1
1916747	Caisse d'épargne Ile de France	12/12/2005	12/12/2005	12/12/2006	400 000,00	F	Taux fixe à 3,72%	3,720	3,720	EUR	A	C	O	A-1

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20600008	Caisse d'épargne Ile de France	25/01/2006	25/01/2006	25/04/2006	2 573 845,02	C	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	2,950	2,991	EUR	A	P	O	B-3
20600010	Caisse d'épargne Ile de France	25/01/2006	25/01/2006	25/10/2006	2 332 368,32	F	Taux fixe à 2,95%	2,950	2,991	EUR	A	P	O	B-3
5877213	Caisse d'épargne Ile de France	06/02/2020	03/04/2020	25/07/2020	2 100 000,00	F	Taux fixe à 0,90%	0,900	0,900	EUR	T	C	O	A-1
9481907	Caisse d'épargne Ile de France	17/12/2014	29/12/2014	05/04/2015	500 000,00	F	Taux fixe à 1,92%	1,920	1,920	EUR	T	C	O	A-1
A7507024	Caisse d'épargne Ile de France	28/12/2007	28/12/2007	28/03/2008	800 000,00	V	TAG 3m Postfixé + 0,09%, flooré à 0,00%	4,110	4,110	EUR	T	C	O	A-1
A7509D74	Caisse d'épargne Ile de France	25/06/2009	25/06/2009	25/06/2010	700 000,00	V	Euribor 3m + 0,75%	1,900	1,926	EUR	A	P	O	A-1
MIN252927EUR	Société de Financement Local	31/12/2007	01/01/2008	01/06/2008	800 000,00	F	Taux fixe à 4,97%	4,970	4,970	EUR	A	P	O	A-1
MIN262768EUR	Société de Financement Local	17/11/2008	31/12/2008	01/08/2009	600 000,00	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	4,940	EUR	A	P	O	A-1
MON239668EUR	Société de Financement Local	24/11/2006	24/11/2006	01/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	4,025	EUR	T	C	O	A-1
MON280185EUR	Société de Financement Local	11/07/2013	27/08/2013	01/12/2013	800 000,00	V	Euribor 3m + 1,69%, flooré à 0,00%	1,915	1,942	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 768,00									
1681 Autres emprunts (total)					14 768,00									
12062	Caisse d'Allocations Familiales	23/10/2012	23/10/2012	05/06/2014	14 768,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 117 211,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 171 820,26					1 474 960,14	126 492,07	0,00	35 765,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 171 820,26					1 474 960,14	126 492,07	0,00	35 765,34
00000612147	N	0,00	A-1	538 861,10	9,58	F	Taux fixe à 1,40%	1,400	51 950,01	7 272,11	0,00	1 155,06
00001224720	N	0,00	A-1	400 000,04	11,93	F	Taux fixe à 1,23%	1,230	33 333,32	4 766,26	0,00	338,25
0972595	N	0,00	A-1	242 247,51	4,71	F	Taux fixe à 0,63%	0,630	50 999,48	1 405,68	0,00	53,55
102	N	0,00	A-1	913 474,86	3,84	V	Euribor 12m Postfixé + 0,06%, flooré à 0,00%	0,000	211 936,98	0,00	0,00	0,00
1126784	N	0,00	A-1	344 762,38	8,01	V	Livret A + 0,25%	0,750	36 800,07	3 447,62	0,00	0,00
1221200	N	0,00	A-1	186 666,64	6,42	V	Livret A + 0,60%	1,100	26 666,67	2 053,33	0,00	1 026,67
181	N	0,00	A-1	425 328,38	5,09	V	Livret A + 1,20%	1,700	77 859,51	8 293,90	0,00	5 414,72
182	N	0,00	A-1	385 523,95	5,50	V	Livret A + 1,20%	1,700	67 698,85	6 553,91	0,00	2 701,51
183	N	0,00	A-1	34 296,75	1,00	V	Livret A	0,500	17 084,30	257,23	0,00	0,00
184	N	0,00	A-1	87 071,52	1,00	V	Livret A	0,500	43 373,11	653,04	0,00	0,00
187	N	0,00	A-1	105 299,36	2,08	V	Livret A + 0,25%	0,750	37 665,14	1 052,99	0,00	464,99
1916747	N	0,00	A-1	100 000,00	4,95	F	Taux fixe à 3,72%	3,720	20 000,00	3 720,00	0,00	157,07
20600008	N	0,00	B-3	195 351,95	0,31	C	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	5,500	195 351,95	10 893,58	0,00	0,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20600010	N	0,00	B-3	181 760,59	0,81	C	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	5,500	181 760,59	10 135,68	0,00	0,00
5877213	N	0,00	A-1	2 047 500,00	19,33	F	Taux fixe à 0,90%	0,900	105 000,00	18 073,13	0,00	3 205,12
9481907	N	0,00	A-1	308 333,41	9,02	F	Taux fixe à 1,92%	1,920	33 333,32	5 680,00	0,00	1 261,33
A7507024	N	0,00	A-1	106 666,84	1,99	V	TAG 3m Postfixé + 0,09%, flooré à 0,00%	0,000	53 333,32	0,00	0,00	0,00
A7509D74	N	0,00	A-1	348 741,00	8,48	V	Euribor 3m + 0,75%	0,200	35 809,31	1 202,19	0,00	330,32
MIN252927EUR	N	0,00	A-1	355 449,18	6,09	F	Taux fixe à 4,97%	4,970	43 696,08	17 665,82	0,00	14 202,95
MIN262768EUR	N	0,00	A-1	151 151,37	2,16	F	Taux fixe à 4,94%	4,940	47 974,81	7 466,88	0,00	4 247,44
MON239668EUR	N	0,00	A-1	300 000,00	5,92	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	50 000,00	11 318,64	0,00	854,65
MON280185EUR	N	0,00	A-1	413 333,43	7,67	V	Euribor 3m + 1,69%, flooré à 0,00%	1,145	53 333,32	4 580,08	0,00	351,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 430,40					1 476,80	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 430,40					1 476,80	0,00	0,00	0,00
12062	N	0,00	A-1	4 430,40	2,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 476,80	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 176 250,66					1 476 436,94	126 492,07	0,00	35 765,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
20600008	Caisse d'épargne Ile de France	2 573 845,02	195 351,95	3	16,00		Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	0,00	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	5,500	10 893,58	0,00	2,39
20600010	Caisse d'épargne Ile de France	2 332 368,32	181 760,59	3	15,00	25/01/2006 - 25/10/2007	Taux fixe à 2,95%	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	0,00	Si 0,40% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 2,95% sinon Taux fixe à 5	5,500	10 135,68	0,00	2,22
TOTAL (B)		4 906 213,34	377 112,54						0,00			21 029,26	0,00	4,61
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 906 213,34	377 112,54						0,00			21 029,26	0,00	4,61

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	
	% de l'encours	95,38	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 799 138,12	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	2	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	4,61	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	377 112,54	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'etudes Historique	0	01/01/2000
L	Subventions transférables (reçues)	0	01/01/2000
L	Réalisation du Plan Local d'urbanisme	5	01/01/2000
L	Installation illumination de Noël	10	01/01/2000
L	Mobilier scolaire	10	01/01/2000
L	Immeuble de rapport	10	01/01/2000
L	Instruments de musique	10	01/01/2000
L	Matériel scénique Culture et CICA	0	01/01/2000
L	Matériel de transport	5	04/11/2010
L	Subventions d'équipements droits public	15	04/11/2010
L	Autres immobilisations incorporelles	15	04/11/2010
L	Autres immobilisations corporelles	10	04/11/2010
L	Construction sur sol autres construction	15	04/11/2010
L	Concessions et droits similaires	2	04/11/2010
L	Autres installations, matériel et outill	10	04/11/2010
L	Installations de voirie	20	04/11/2010
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	04/11/2010
L	Autres agencements et aménagements de te	30	04/11/2010
L	Installation générales, agencement	15	04/11/2010
L	Autres matériel et outillage d'incendie	10	04/11/2010
L	Autres matériel et outillage de voirie	5	04/11/2010
L	Réseaux câblés	15	04/11/2010
L	Frais d'études non suivis de travaux	5	04/11/2010
L	Mobilier administratif	10	04/11/2010
L	Matériel de transport	8	04/11/2010
L	Frais de recherche et de développement	5	04/11/2010
L	Matériel de bureau et matériel informati	5	04/11/2010
L	Subventions d'équipement droit privé	15	04/11/2010
L	Autres mobiliers divers	8	04/11/2010
L	Autres immobilisations corporelles	20	04/11/2010
L	Autres immobilisations corporelles	10	04/11/2010
L	Construction sur sol instal. gene. agenc	15	04/11/2010
L	Autres installations, matériel et outill	10	04/11/2010
L	Autres agencements et aménagements de te	30	04/11/2010
L	Installation générales, agencement	6	04/11/2010
L	Subvention d'équipement réhabilitation	30	29/09/2016
L	Charges à étaler	5	30/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		30 800,00	30 800,00	0,00	30 800,00
Quitus mandats de gestion Plaine Commune Habitat	0,00	17/12/2015	30 800,00	30 800,00	0,00	30 800,00
Provisions pour dépréciation (2)	5 456,21		0,00	5 456,21	0,00	5 456,21
Dépréciation des comptes de redevables	5 456,21	30/11/2020	0,00	5 456,21	0,00	5 456,21
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 456,21		30 800,00	36 256,21	0,00	36 256,21

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 720 021,01	I 1 720 021,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 020,77	1 500 020,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 498 540,77	1 498 540,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 480,00	1 480,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		220 000,24	220 000,24
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,24	0,24
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	220 000,00	220 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 720 021,01	1 362 555,08	103 489,23	3 186 065,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 518 534,69	III 2 518 534,69
Ressources propres externes de l'année (a)		124 274,69	124 274,69
10222	FCTVA	109 274,69	109 274,69
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 394 260,00	2 394 260,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	40 000,00	40 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	50 000,00	50 000,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	6 380,00	6 380,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	123 934,00	123 934,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	21 000,00	21 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	38 400,00	38 400,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	4 000,00	4 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	600,00	600,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	20 000,00	20 000,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	200,00	200,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	20 000,00	20 000,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	3 100,00	3 100,00
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	1 000,00	1 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 000,00	3 000,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	21 000,00	21 000,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 200,00	1 200,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	15 000,00	15 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	12 000,00	12 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	60 000,00	60 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	60 566,00	60 566,00
28184	<i>Mobilier</i>	40 000,00	40 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	65 000,00	65 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4815	<i>Charges liées à crise sanitaire Covid-19</i>	49 680,00	49 680,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	0,00	0,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 738 200,00	1 738 200,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 518 534,69	1 072 907,40	0,00	1 993 136,91	5 584 579,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 186 065,32
Ressources propres disponibles	IV 5 584 579,00
Solde	V = IV – II (6) 2 398 513,68

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				248 399,27	49 680,00	49 680,00	149 039,27
2021	Dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire Covid-19	5	30/11/2020	248 399,27	49 680,00	49 680,00	149 039,27

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	SUBVENTION CCAS ET PARCOURS REUSSITE EDUCATIVE 2021	SUBVENTION CCAS ET PARCOURS REUSSITE EDUCATIVE 2021	CCAS DE VILLETANEUSE	Autre personne de droit public	564 000,00
6574	SUBVENTION 2021	SUBVENTION 2021	CSVF - CLUB SPORTIF DE VILLETANEUSE FOOTBALL	Association	30 000,00
6574	SUBVENTION 2021	SUBVENTION 2021	CSVO - CLUB SPORTIF DE VILLETANEUSE OMNISPORTS	Association	38 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		73,00	0,00	73,00	56,00	9,00	65,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal de 2nd classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif territorial	C	20,00	0,00	20,00	15,00	1,00	16,00
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché territorial	A	17,00	0,00	17,00	10,00	6,00	16,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2nd classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		97,00	1,00	98,00	90,00	6,45	96,45
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,45	5,45
Adjoint technique	C	53,00	1,00	54,00	48,00	0,00	48,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal de 2nd classe	C	29,00	0,00	29,00	29,00	0,00	29,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		28,00	2,00	30,00	15,00	2,34	17,34
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal 2de classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé des écoles maternelles Principal 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent spécialisé des écoles maternelles Principal 2nd classe	C	13,00	0,00	13,00	3,00	0,00	3,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture Principal de 2nd classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Psychologue de classe normale	A	0,00	2,00	2,00	0,00	0,34	0,34
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

VILLE DE VILLETANEUSE - Budget principal - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller des Activités Physiques et Sportives	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	21,00	22,00	3,65	2,75	6,40
Assistant Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	B	0,00	1,00	1,00	0,65	0,00	0,65
Assistant Enseignement Artistique Principal de 2de classe	B	1,00	20,00	21,00	3,00	2,75	5,75
FILIERE ANIMATION (i)		28,00	0,00	28,00	28,00	0,00	28,00
Adjoint Animation	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint Animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Animation principal de 2nd classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal de 2nd classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		231,00	24,00	255,00	194,65	22,54	217,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
27/09/2007 - ACHAT 100 ACTIONS	COOPERATION D ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE			760,00
22/10/2009 - ACHAT 370 ACTIONS	COOPERATION D ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE			2 812,00
28/06/2012 - VERSEMENT CAPITAL SOCIAL ANNEE 2012	SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT			7 209,00
28/06/2012 - VERSEMENT CAPITAL SOCIAL ANNEES 2013 ET 2014	SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT			2 884,00
28/06/2012 - VERSEMENT CAPITAL SOCIAL ANNEE 2015	SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT			1 442,00
28/06/2012 - VERSEMENT CAPITAL SOCIAL ANNEES 2016 ET 2017	SPL PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT			2 884,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- PRET CDC 0266712	IMMOBILIERE 3F		BAILLEUR SOCIAL	159 424,03
- PRET CDC 0260648	IMMOBILIERE 3F		BAILLEUR SOCIAL	152 180,38
- PRET CDC 1346050	SA HLM SEQENS		BAILLEUR SOCIAL	331 356,56
- PRET CDC 1346050	SA HLM SEQENS		BAILLEUR SOCIAL	43 732,25
- PRET CDC 0260123	ICF LA SABLIERE		BAILLEUR SOCIAL	153 464,19
- PRET CDC 0260402	ICF LA SABLIERE		BAILLEUR SOCIAL	206 895,51
- PRET CDC 1229461	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	1 620 830,50
- PRET CDC 1257035	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	657 652,69
- PRET CDC 1320413	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	49 262,90
- PRET CDC 1320414	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	6 660 567,32
- PRET CDC 1320415	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	2 056 702,95
- PRET CDC 1320416	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	101 122,73
- PRET CREDIT FONCIER 5804904	OPH PLAINE COMMUNE HABITAT		BAILLEUR SOCIAL	103 758,32
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
EPT - Etablissement Public Territorial Plaine Commune		FCCT	2 200 000,00
Autres organismes de regroupement			
SICJ - Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles		4,55 / habitant	62 400,00
SIFUREP - Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne		0,05 / habitant	730,00
SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et Electricité en Ile-de-France		0,19 / habitant	2 600,00
SIPPEREC - Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour Electricité et Réseaux		Adhésion Centrale d'achat SIPPNCO : 0,40 / habitant	5 420,00
FORUM METROPOLITAIN		Forfaitaire	1 180,00
Syndicat Intercommunal Etudes Aménagement de la Butte Pinson		1,34 / habitant	18 430,00
SIRESCO - Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective		0,57 / habitant	8 000,00
GIP - Maximilien		Forfaitaire	300,00
SIFUREP - Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne		Transfert de la gestion du cimetière communal	29 610,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	17 235 874,00	0,20	42,73	0,00	7 271 500,00	0,20
TFPNB	50 080,00	0,20	56,99	0,00	28 500,00	0,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			7 300 000,00	0,20

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 24

Contre : 8

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par le maire (1),

A Salle du Conseil municipal, le 06/04/2021

le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session BUDGET PRIMITIF 2021

A Salle du Conseil municipal, le 06/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2021, et de la publication le 28/04/2021

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.